

COMMENT RÉPARTIR VOS INVESTISSEMENTS EN 2019

Selon les deux mythes actuels, les banquiers centraux peuvent déterminer les taux d'intérêt de façon à éviter les récessions économiques. L'économie a besoin d'être pilotée par des mesures contra-cycliques, qui consistent pour l'Etat à s'endetter pour lutter contre les creux d'activité économique. L'Etat épargne ensuite lors des pics d'activité.

Hélas, autant les gouvernements sont prompts à la dépense, autant ils sont rétifs à l'épargne.

Sans surprise, quelques décennies plus tard, les dettes publiques et privées atteignent des sommets jamais vus dans l'histoire.

La dette mondiale culmine, selon les derniers chiffres de l'Institute of International Finance, à 318% du PIB mondial (244 000 Mds\$) au troisième trimestre 2018. La dette des entreprises affiche un ratio de 92% de l'économie. Là encore du jamais vu.

Tout tient parce que les taux sont bas, à un niveau sans précédent.

Tout cela ne s'effondrera que si les taux remontent.

Bonne nouvelle du jour, vous avez encore un peu de temps !



L'AGEFIQuotidien | Édition de 18h

Mardi 15 janvier 2019 | [Accéder à l'édition](#) >

À LA UNE

Les investisseurs se ruent sur la dette italienne

L'émission de 10 milliards euros d'obligations réalisée aujourd'hui par le Trésor italien a rencontré un vif succès auprès...

L'Italie vient d'emprunter à 10 ans à 2,82%. En France, malgré la fronde des gilets jaunes, les taux ne montent pas.

Nous sommes au bord de l'effondrement, nous dansons sur un volcan, mais nous avons un peu de temps, heureusement.

Au courrier des lecteurs en ce début d'année :

“Nous voilà donc à 65 et 66 ans, retraités tous les deux, pensant être tranquilles quand la lecture de votre dossier sur le jubilé a remis tout en cause...”

– En effet, mon épargne actuelle est investie dans les supports suivants :

– Epargne à la banque : PEA – Livrets – PEL

– Epargne en dehors de la banque : assurances-vie souscrites pour mon épouse et moi, investies chez AFER en fonds d'euros

– A la lecture de vos documents, j'ai bien compris qu'il me fallait retirer mon Epargne de la banque

– Il en est de même pour nos deux Assurances-Vie au regard de la loi Sapin 2

Comment redéployer mon épargne ?”

Dans le cas de ce lecteur, l'important n'est pas de gagner de l'argent, l'important est d'éviter la perte du siècle. Nous en avons déjà parlé.

Voyons donc ce cas pratique point par point

Epargne en banque

Le PEA, ce sont des actions qui n'appartiennent pas à votre banque. Elles vous appartiennent. Continuez à gérer votre compte-titres, en ne perdant pas de vue toutefois que les perspectives de plus-values sur les actions sont maigres et que les risques de moins-values sont importants. Encaissez partiellement vos plus-values en vendant lors des rebonds.

Livrets : les livrets sont adossés à des obligations. Ils sont plus dangereux que des liquidités et ils ne vous délivrent qu'un maigre rendement. Si jamais votre banque se retrouve en difficulté et que votre livret comporte des obligations émises par votre banque, vous allez perdre cet argent comme les épargnants italiens en ont fait l'amère expérience.

PEL : avez-vous besoin d'un rendement net de 0,7%, songez-vous à un investissement immobilier ? Si la réponse est deux fois « non », liquidez.

Epargne en assurance-vie

L'activation de la loi Sapin ne frappera que les contrats en euro en cas de crise sur la dette française. Les contrats en unités de compte ne pourront pas être nationalisés et confisqués. Pas parce que le gouvernement serait subitement pris d'un respect religieux pour la propriété privée mais parce qu'il ne peut pas nationaliser l'ensemble des marchés actions de la planète.

Demandez à bénéficier de l'amendement Fourgous, transformez vos contrats existants en contrats en unités de compte en conservant votre antériorité fiscale. Ensuite procédez à des arbitrages entre fonds obligataires dans diverses monnaies, adossés à des obligations d'entreprises et à des obligations souveraines d'Etat non surendettés.

Prenez un fonds en d'obligations convertibles (ce qui vous donne une exposition indirecte aux marchés action). Pensez aussi à mettre de l'argent dans des SCPI éligibles à votre contrat d'assurance-vie. Choisissez des SCPI possédant de l'immobilier commercial dans des pays stables où le prix de la pierre n'a pas atteint des prix stratosphériques (Allemagne).

Tous les trimestres, dans la *Stratégie*, nous vous donnons des répartitions qui nous semblent judicieuses et des recommandations concrètes en citant des fonds et des SCPI généralement proposés par les assureurs.

Assurez-vous et protégez vos arrières

Vous devez vous assurer contre un effondrement de l'euro. Pour cela, comme nous le disons régulièrement, prenez de l'or physique que vous pourrez négocier en dehors du circuit bancaire.

En 2018, lors des crises de la livre turque, du peso argentin ou du bolivar vénézuélien, l'or a parfaitement joué son rôle. 10% à 20% de vos liquidités sous forme d'or reste une bonne proportion (c'est la proportion que choisissent la plupart des banquiers centraux pour assurer leurs réserves de change).

Pour protéger vos arrières, ouvrez un compte bancaire hors Zone euro dans un pays stable et dans un établissement bancaire capable de gérer des comptes en devises.

Hors Zone euro pour éviter de vous retrouver éventuellement victime de mesures de contrôle des capitaux (comme les Grecs). Comptes en devises pour pouvoir régler vos dépenses courantes en euros et abriter votre épargne dans des grandes devises (dollar, sterling, franc suisse) en cas de dévaluation violente de l'euro.

C'est *maintenant* qu'il faut le faire. Pas dans la panique lorsque vos journaux vous détailleront les mesures de contrôle des capitaux prises pour vous enfermer avant de vous ponctionner.

Si vous faites tout cela, je ne vous promets aucune plus-value mirobolante mais vous devriez éviter la « perte du siècle ».